



Plan d'action régional 2022-2023

Activités et démarches découlant des 5 axes

DR - CSO

15/12/2022

Table des matières

Cadre d'impact 2018-2023.....	2
Mission :	2
Vision :.....	2
Valeurs :.....	2
Résultats immédiats	3
Résultats d'effet.....	3
Résultats d'impact.....	4
AXE 1 – Concordance de la vision provinciale et régionale	5
Compréhension de l'initiative	5
Collaboration provinciale envers l'atteinte des cibles	5
Élaboration du plan d'action régional.....	5
AXE 2 – Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre de l'initiative	6
Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles.....	6
Évaluation des activités régionales.....	6
Gestion efficace des fonds régionaux	6
AXE 3 – Communication	7
Communication pour favoriser la collaboration.....	7
Communication pour promouvoir les activités d'anticipation et de transition	7
Communication pour mettre en valeur les activités réalisées en cours de l'année	7
AXE 4 – Mise en œuvre des programmes	7
Promotion des programmes	7
Sensibilisation des élèves	8
Accès aux formations et certifications en français	8
Collaborations interconseils.....	8
Collaboration communautaire	8
Formation du personnel enseignant (en lien avec les priorités de DR)	9
AXE 5 – Transition après le secondaire.....	9
Optimisation de la mise en œuvre des activités.....	9

Cadre d'impact 2018-2023

Mission :

Développer avec tous les partenaires scolaires, postsecondaires et du marché du travail des expériences d'apprentissage qui mènent au bien-être et à la réussite des apprenantes et apprenants en fonction de leur cheminement et de leurs intérêts, tenant compte des caractéristiques particulières des communautés francophones.

Vision :

Tous les partenaires collaborent afin que tous les apprenantes et apprenants aient la possibilité de profiter pleinement d'expériences d'apprentissage diversifiées et de qualité qui assurent leur bien-être et réussite au sein d'un continuum d'éducation en langue française.

Valeurs :

La réussite de l'apprenante et de l'apprenant

Nous croyons à l'importance d'accompagner toutes les apprenantes et tous les apprenants vers leur réussite par une approche différenciée :

- en favorisant l'accessibilité des programmes et d'opportunités variées au sein de la communauté;
- en présentant et en valorisant les différentes options de programmes et d'établissements de langue française et bilingues;
- en les exposant à divers cheminements et occasions d'apprentissage qui favorisent le développement des connaissances et des compétences et leur permettent de prendre des décisions éclairées au sujet de leurs futures carrières et leurs cheminements d'emploi.

L'appartenance à la francophonie

Nous croyons à l'importance de créer un milieu d'apprentissage et de construction identitaire qui vise le succès de l'apprenante et de l'apprenant afin qu'ils possèdent les connaissances et les compétences pour s'engager pleinement et contribuer à la vitalité d'une communauté francophone diversifiée.

Nous croyons à l'éducation en langue française comme étant un grand atout, et ce, tant sur le plan culturel qu'économique.

L'équité

Nous croyons à l'importance d'assurer un accès équitable aux programmes et aux services à toutes les apprenantes et tous les apprenants qu'ils soient inscrits dans une petite ou une grosse école, qu'ils proviennent d'un grand centre urbain ou d'une région éloignée.

Nous croyons au bien-être et à la réussite de chaque apprenante et apprenant.

La collaboration

Nous croyons que le succès de l'initiative Destination réussite repose sur la force de la collaboration des partenaires, leur engagement, leur sens des responsabilités et leur respect des particularités régionales.

Résultats immédiats

Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes de la **Majeure Haute Spécialisation (MHS)** qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.

Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre des cours à **double reconnaissance de crédit (DRC)** pour les apprenantes et apprenants dans les groupes cibles.

Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes en **éducation coopérative** qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.

Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre du **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)** autant à titre de participants que celui d'apprentis inscrits.

Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de **certifications** qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études et les prépare pour le marché du travail.

Les liens de collaboration entre les parties prenantes sont renforcés (comités DR, conseils scolaires, établissements postsecondaires, milieu de travail, Ministères – EDU et MTFDC).

Les apprenantes et apprenants sont sensibilisés aux expériences d'apprentissage qui s'offrent à eux au moyen des programmes variés (secondaire, postsecondaire, apprentissage et marché du travail).

Résultats d'effet

Au moins 25 % des apprenantes et apprenants de la 11e et 12e année participent au programme de la MHS et au moins 60 % de celles et ceux de la 12e année inscrits au programme obtiennent leur DESO avec le sceau de la MHS.

Chacune des écoles de langue française ayant des élèves de la 11e ou 12e année, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, atteint le taux de participation de 5% à un programme de DRC ou sinon augmente son taux de participation d'au moins 50% (par rapport au taux de 2016-2017).

Au moins 25% des apprenantes et apprenants de 10e, 11e et 12e années participent à un programme d'éducation coopérative, quel que soit le modèle de prestation (coop régulier, coop d'été ou coop en éducation permanente).

Au moins 12,5% des apprenantes et apprenants de 11e et 12e années sont des participants au sein du PAJO.

Au moins 1,5% des apprenantes et apprenants de 11e et 12e années sont inscrits comme apprentis au sein du PAJO.

Toutes les écoles secondaires de langue française (100%) participent à l'une ou plusieurs des activités d'anticipation (ou projets de transition), en y inscrivant des apprenantes et apprenants. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci sont comme suit, et ce, pour chacune des activités :

- Un minimum de 80% des apprenantes et apprenants sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience au sein des activités d'anticipation offertes.
- Un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience vécue lors de chacune des activités d'anticipation et indiquent que l'activité est à répéter.
- 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR qui ont été impliqués dans l'activité auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter.

Résultats d'impact

Rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française :

- Écoles de langue française
- Collèges de langue française
- Universités de langue française et bilingues

Augmentation du taux d'obtention du diplôme pour les apprenantes et apprenants dans tous les itinéraires d'études.

AXE 1 – Concordance de la vision provinciale et régionale

Compréhension de l'initiative

1.1. Collaborer avec les divers partenaires pour assurer la compréhension du but de l'initiative et des cibles qui font partie du Cadre d'impact 2018-2023.

1.1.1 Faire un rappel du Cadre d'impact (incluant les cibles provinciales) et des priorités de l'initiative à tous les membres des comités.

1.1.2 Rencontrer chacun des nouveaux membres, afin de leur dresser une synthèse de l'initiative DR et des principaux dossiers en cours.

1.1.3 Présenter l'initiative DR à tout nouveau partenaire clé susceptible de collaborer de près ou de loin avec les différents comités de la région.

Collaboration provinciale envers l'atteinte des cibles

1.2. Travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires de la province liés à l'initiative DR.

1.2.1 Reconnaître les réalités des trois régions et les principaux enjeux provinciaux liés à l'initiative DR pouvant faire obstacle à la réussite des élèves à l'atteinte des cibles provinciales.

1.2.2 Collaborer avec tous les partenaires de la province à l'organisation d'activités interrégionales destinées aux élèves (p. ex., foire provinciale virtuelle, camps d'anticipation et ateliers sur demande).

1.2.3 Partager, avec les partenaires de la province, les pratiques gagnantes susceptibles de favoriser l'atteinte des cibles provinciales.

Élaboration du plan d'action régional

1.3 Évaluer l'impact au niveau régional des résultats obtenus par l'initiative (MHS, DRC, coop, PAJO et transition postsecondaire).

1.3.1 Analyser les plus récents rapports de données relatifs aux programmes MHS, DRC, coop et PAJO avec les équipes de chacun des trois conseils scolaires.

1.3.2 Mener des discussions avec les équipes DR des trois conseils scolaires du CSO afin d'identifier les points forts et les principaux obstacles nuisant à l'atteinte des cibles.

1.4 Cibler les priorités en tenant compte du cadre d'impact provincial 2018-2023, ainsi que des données et des besoins régionaux.

1.4.1 Établir les priorités des conseils scolaires à la suite de l'analyse des diverses données, dont les données quantitatives et qualitatives relatives aux programmes (MHS, DRC, Coop et PAJO).

1.4.2 Établir les priorités des conseils scolaires à la suite de l'analyse des données quantitatives et qualitatives des activités d'anticipation et de transition.

AXE 2 – Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre de l’initiative

Collaboration régionale envers l’atteinte des cibles

2.1 Assurer le bon fonctionnement de la structure de collaboration et appuyer les différents intervenants.

2.1.1 Veiller à la logistique entourant la tenue des réunions (p. ex., frais de location de salle, de déplacement, de nourriture ou d’hébergement).

2.1.2 Coordonner et animer les réunions des différents comités DR en tenant compte des demandes et priorités des membres.

2.1.3 Rédiger les comptes rendus / notes collaboratives et effectuer tous les suivis découlant des réunions des comités.

2.2 Assurer la mise en œuvre du plan d’action régional.

2.2.1 Rappeler, tout au long de l’année, les liens entre les activités régionales et les cibles provinciales 2018-2023, afin de travailler vers l’atteinte de buts communs.

2.2.2 Veiller à ce que toute nouvelle initiative proposée par les membres des comités contribue à l’atteinte des cibles, découle des priorités régionales et ait reçu, s’il y a lieu, l’aval du comité directeur.

Évaluation des activités régionales

2.3 Assurer la mise en place de mécanismes pour mesurer l’impact du plan d’action régional (cibles et priorités établies).

2.3.1 Tenir des réunions avec la présidence pour faire état des progrès accomplis par les comités, relever les réussites et, lorsqu’il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec chacun des cinq axes du plan d’action.

2.3.2 Informer régulièrement les membres des comités régionaux des progrès accomplis, relever les réussites et, lorsqu’il y a lieu, les défis liés à la mise en œuvre du plan d’action.

2.3.3 Veiller à ce que chaque partenaire, qui offre des activités d’anticipation et de transition, ait mis en place un mécanisme permettant de mesurer l’appréciation des élèves, des enseignants / accompagnateurs et des représentants DR des conseils scolaires.

Gestion efficace des fonds régionaux

2.4 Assurer la gestion et l’allocation efficaces des fonds selon les priorités régionales.

2.4.1 Faciliter le processus de répartition des fonds régionaux en tenant compte des besoins et priorités des différents partenaires de la région.

2.4.2 Effectuer le suivi des dépenses encourues et conserver toutes pièces justificatives, en appui, à des fins de vérification comptable.

2.4.3 Travailler en étroite collaboration avec le Service des finances du conseil scolaire banquier et la personne désignée par le conseil (surintendance) pour assurer un suivi budgétaire efficace.

2.4.4 Collaborer, selon les échéanciers préétablis, à la préparation des rapports financiers demandés par le Ministère.

AXE 3 – Communication

Communication pour favoriser la collaboration

3.1. Mettre en place des stratégies ou des mécanismes de communication efficaces afin d'encourager, de faciliter et de maintenir les liens de collaboration entre les divers partenaires DR (communication régionale).

3.1.1 Établir les dates de réunions et coordonner les rencontres des différents comités régionaux (préparation des ordres du jour, rédaction des notes et mise en œuvre des suivis découlant des réunions).

3.1.2 Partager tous les documents clés aux membres des comités, dont les ordres du jour, les notes de réunion, les présentations et tout autre document.

3.1.3 Rédiger et diffuser Les Points saillants présentant les principales activités accomplies dans la région.

3.1.4 Assurer la mise à jour de tous les documents retrouvés sur le site Web de Destination réussite (région du CSO).

Communication pour promouvoir les activités d'anticipation et de transition

3.2 Développer de nouveaux outils (ou réviser les outils existants) de communication et de promotion des activités pour appuyer les activités de transition et d'anticipation.

3.2.1 Mettre à jour le calendrier des activités d'anticipation et de transition et les fiches d'information, puis le diffuser au sein des écoles et sur le site Web de DR.

3.2.2 Appuyer le lancement de la programmation 2021-2022, par le biais de séances d'information virtuelles, au sein de toutes les écoles de la région.

Communication pour mettre en valeur les activités réalisées en cours de l'année

3.3 Élaborer et mettre à jour divers outils de communication faisant état des principales activités régionales (p. ex., rapport d'activités annuel, journal Points saillants).

3.3.1 Discussions aux rencontres régionales afin d'informer les membres des principales réalisations de l'année.

3.3.2 Rédiger, à la demande du ministère, un rapport d'activités dressant le bilan des principales réalisations de l'année 2021-2022.

AXE 4 – Mise en œuvre des programmes

Promotion des programmes

4.1 Développer les nouveaux outils de communication et de promotion pour appuyer les programmes (MHS, DRC, coop et PAJO).

4.1.1 Accroître la participation des élèves des quatre (4) destinations aux programmes dont les taux de participation demeurent sous les cibles provinciales. Partage de meilleurs pratiques et de documents d'appui.

Sensibilisation des élèves

4.2 Appuyer les conseils scolaires dans la mise en œuvre d'activités de sensibilisation liées aux programmes destinées aux élèves de la 7^e à la 12^e année.

4.2.1 Sensibilisation des élèves aux programmes de transition (MHS, DRC, Coop et PAJO) par le biais de tournées en région. Tournées d'exploration des métiers et autres projets de sensibilisation.

Accès aux formations et certifications en français

4.3 Appuyer les conseils scolaires dans l'offre de formations et de certifications dans le but de maintenir ou d'augmenter le taux de participation et d'achèvement dans les programmes MHS, Coop et PAJO.

4.3.1 Appuyer les conseils scolaires avec l'offre active des formations et certifications MHS en français par l'entremise de partenariats communautaires

4.4.1 Appuyer les conseils avec le transport des élèves Coop, PAJO et DRC, surtout dans les régions éloignées.

4.4.2 Favoriser l'accès aux Niveaux 1 à Sudbury et/ou Ottawa. Appui de logement et déplacement de ces élèves (frais non-approuvés par IJECT)

Collaborations interconseils

4.5 Appuyer des initiatives interconseils (incluant le CCJL) en lien avec les programmes et les priorités de DR.

4.5.1 Appuyer la mise en œuvre d'une activité interconseils en lien avec la MHS.

4.5.2 Création ou modification de pamphlets ou autres documents communs pour faciliter la présentation des informations

Collaboration communautaire

4.6 Appuyer le développement de partenariats communautaires.

4.6.1 Appuyer les nouveaux responsables COOP/PAJO dans les écoles à sortir dans la communauté pour créer de nouveaux partenariats communautaires (p. ex., temps de suppléance).

Formation du personnel enseignant (en lien avec les priorités de DR)

4.7 Faciliter la participation du personnel enseignant à des formations et conférences liées aux priorités de DR (p. ex., frais de suppléance, frais d'inscription, frais de déplacement), particulièrement là où les taux de participation ou d'achèvement demeurent en deçà des cibles provinciales.

4.7.1 Permettre aux enseignants à participer à des formations "former le formateur" dans les régions là où les formations en français n'existent pas ou sont peu disponibles.

AXE 5 – Transition après le secondaire

Optimisation de la mise en œuvre des activités

5.1 Appuyer les conseils scolaires et le CCJL dans la mise sur pied d'activités destinées aux élèves de cours de la filière préemploi et/ou qui envisagent le marché du travail comme première destination postsecondaire (incluant les élèves dits à risque).

5.1.1 Foire d'exploration de carrières (ou sorties en industrie)

5.2 Collaborer avec les partenaires postsecondaires et autres partenaires régionaux en vue d'offrir une variété d'activités pertinentes et de qualité qui répondent aux besoins des élèves, incluant les élèves dits à risque au niveau de la transition.

5.2.1 Foire d'exploration de carrières (en présentiel dans l'école pour éviter un mélange de cohortes)